

LOCATION - RESERVATION : CONDITIONS GÉNÉRALES

1. La réservation :

- Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont le mobil-home ou l'emplacement doivent être précisés. Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et en aucun cas remplacées par des tiers. La location est personnelle. Il est interdit de céder ou de sous-louer à un tiers. Le non-respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation.

Important ! Nous ne pouvons accepter les demandes de réservations pour des personnes mineures.

- La réservation ne devient effective qu'avec notre confirmation et après réception du versement.
- Tout versement non accompagné d'un exemplaire du contrat de location ne saurait d'aucune façon assurer cette location.
- Pour les locations, LE MONTANT DU SEJOUR EST INTEGRALEMENT PAYABLE 1 MOIS AVANT VOTRE ARRIVEE. Tout retard de paiement sera considéré comme une annulation. L'acompte reste acquis à la direction.
- Pour les réservations effectuées - de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement s'effectue par carte bancaire dans sa totalité.
- Les demandes particulières devront être spécifiées par le client au moment de sa réservation. Cependant nous ne pouvons en garantir aucune. Les emplacements sont attribués en fonction de nos disponibilités.
- Le camping ne saurait être tenu pour responsable d'informations non confirmées par écrit, et notamment, lors de l'envoi de la confirmation.
- 6 personnes (selon modèle pour les locations) + 1 véhicule maximum par emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking payant du camping.

2. Arrivée et départ :

En saison : les arrivées s'effectuent de 16h à 20h et les départs de 8h à 11h

En cas de retard nous vous prions de nous prévenir, l'emplacement ou la location reste à votre disposition pendant 24h. Passé ce délai, la direction pourra disposer de l'emplacement ou de la location et l'acompte restera acquis au Camping Le Royan.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- En saison : Les arrivées pour les mobil-homes se font soit le mercredi soit le samedi pour une durée de 7 nuits minimum.
- Les emplacements seront disponibles à partir de 14h et devront être libérés au plus tard à 12h.

3. Caution et états des lieux :

- Une caution de 300€ sera demandée lors de la prise de possession du mobil-home (composée de 250 € pour le mobil-home et de 50€ pour le ménage) et restituée à la fin de votre séjour sous réserve de l'état de propreté et dégâts occasionnés. En cas de départ en dehors des heures de bureau, la caution sera détruite ou renvoyée par courrier. Une somme de 50 € sera retenue dans le cas où le mobil-home nécessite un nettoyage. Un état des lieux sera effectué à votre départ.

4. Inventaire : Il appartient à chaque locataire de vérifier l'inventaire et de signaler toutes anomalies sous 24h. Tout dommage causé par le locataire devra être remboursé ou remplacé avant son départ.

5. Le site aquatique : Ouvert de 10h à 20h.

Baignade non surveillée. Enfants sous la responsabilité de leur parent. Short de bain interdit.

6. Réclamations : Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement de séjour doivent être formulées nominativement par écrit auprès de la direction du camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution favorable. A défaut d'accord et Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir au service de MEDICYS dont nous relevons : 73 bvd de clichy, 75009 PARIS.

7. Les visiteurs : Les entrées de visiteurs sont payantes (2 € la journée par visiteur de + de 5 ans). L'accès à l'espace aquatique reste interdit.

8. Le droit à l'image : Pour les besoins publicitaires du camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photographies de vous, vos enfants ou vos biens personnels qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

9. Règlement intérieur : La direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour sans indemnité, ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur (affiché et disponible à la réception).

GARANTIE ANNULATION

Annulation sans garantie :

La demande d'annulation doit être présentée, par écrit par lettre recommandée, au plus tard 1 mois avant la date du début du séjour :

- Entre la date de réservation et 30 jours avant votre arrivée, 70% de l'acompte + les frais de réservation restent acquis au CAMPING LE ROYAN.
- Entre 30 jours et votre arrivée, le montant de la location reste acquis au CAMPING LE ROYAN. Aucune somme, ne sera restituée, pour quelque cause que ce soit, en cas de non-exécution, de résiliation ou de départ anticipé.

Annulation avec la souscription d'une garantie annulation :

La garantie annulation est facultative. Elle est en supplément, 19 € par semaine, par emplacement. Son montant s'ajoute à celui de l'acompte et ne sera en aucun cas restitué.

Le souscripteur est garanti du remboursement du montant de son séjour lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et 15 jours avant la date d'arrivée sur le camping, en dehors des frais de réservation et du montant de la garantie.

- Entre le 15ème et le 6ème jour précédant la date de votre arrivée, le souscripteur est garanti du remboursement à hauteur de 50% du montant de son séjour, en dehors des frais de réservation et du montant de la garantie.

- Du 5ème jour au jour d'arrivée, seul les décès du souscripteur, de son conjoint, de ses descendants ou ascendants (justificatif incontestable adressé, en recommandé avec accusé de réception, 48h après l'évènement au plus tard) pourront faire l'objet d'un remboursement à hauteur de 50% du montant de son séjour, en dehors des frais de réservation et du montant de la garantie.

La garantie annulation cesse dès le début de la location, aucune somme, ne sera restituée, pour quelque cause que ce soit en cas de départ anticipé.

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR

- Signaler les invités à la réception, leurs véhicules doivent stationner à l'extérieur du camping.
- La réception décline toute responsabilité en cas de vol, les valeurs peuvent être confiées à la réception.
- Les chiens devront impérativement être tenus en laisse et faire leurs besoins à l'extérieur du camping.
- Animations durant toutes les périodes de vacances scolaires.
- Le port du bracelet d'identification est obligatoire, il doit être gardé à votre poignet toute la durée de votre séjour.
- A la piscine les caleçons sont interdits. (Arrêté préfectoral)
- En raison du Label Camping qualité aucun fil entre les arbres et les clôtures n'est autorisé. Par conséquent, vous devez vous munir d'un petit étendoir.
- Les barrières sont ouvertes de 8h à 23h. Si les clients rentrent après 23h, leurs véhicules doivent rester sur le parking de nuit.